

À la découverte du

CHÂTEAU-FORT DE MÂLAIN

et Cité gallo-romaine de Médiolanum

Le samedi 03 octobre 2020

Tarifs CAS : 7 €/personne

Gratuit pour les enfants de 7 à 12 ans

Tarifs Ext : 9 €/personne

2€ pour les enfants de 7 à 12 ans

Rendez-vous à **9h00**
sur le **parking du Château.**

Un **pot de convivialité** clôturera
cette visite guidée.

Chaussures de sport type baskets recommandées
(sol glissant). **Port du masque obligatoire et respect**
de la distanciation sociale.



Perché sur un rocher détaché de la faille de Mâlain et dominant le village de ses ruines imposantes, le château de Mâlain était le siège d'une seigneurie attestée dès le XI^e siècle et parmi les plus importantes de la région.

Inscription au secrétariat du CAS jusqu'au 1er octobre 2020

(30 personnes maximum – changement possible en fonction des règles sanitaires)

Offres septembre 2020

0€ de frais d'inscription avec le CAS

Tarifs abonnements

Heures creuses : 37 €/mois **au lieu de 52 €**

Heures pleines : 44 €/mois **au lieu de 62 €**



Tarifs valables uniquement sur inscription auprès du secrétariat du CAS du lundi 31 août au vendredi 02 octobre midi;

Les activités proposées par le Klube s'exercent dans le respect des mesures sanitaires actuelles.

Visite guidée de nuit « La Redoute » à Saint-Apollinaire Le vendredi 04 décembre 2020

Tarifs CAS : 7 €/personne
Gratuit pour les enfants de 7 à 12 ans.

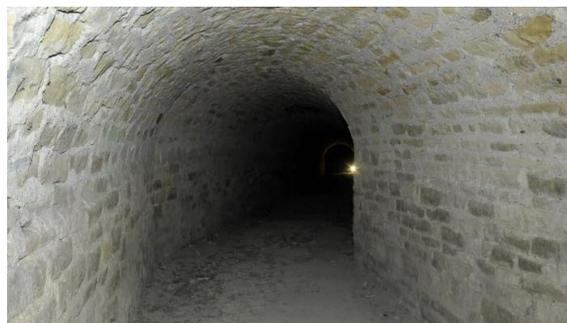
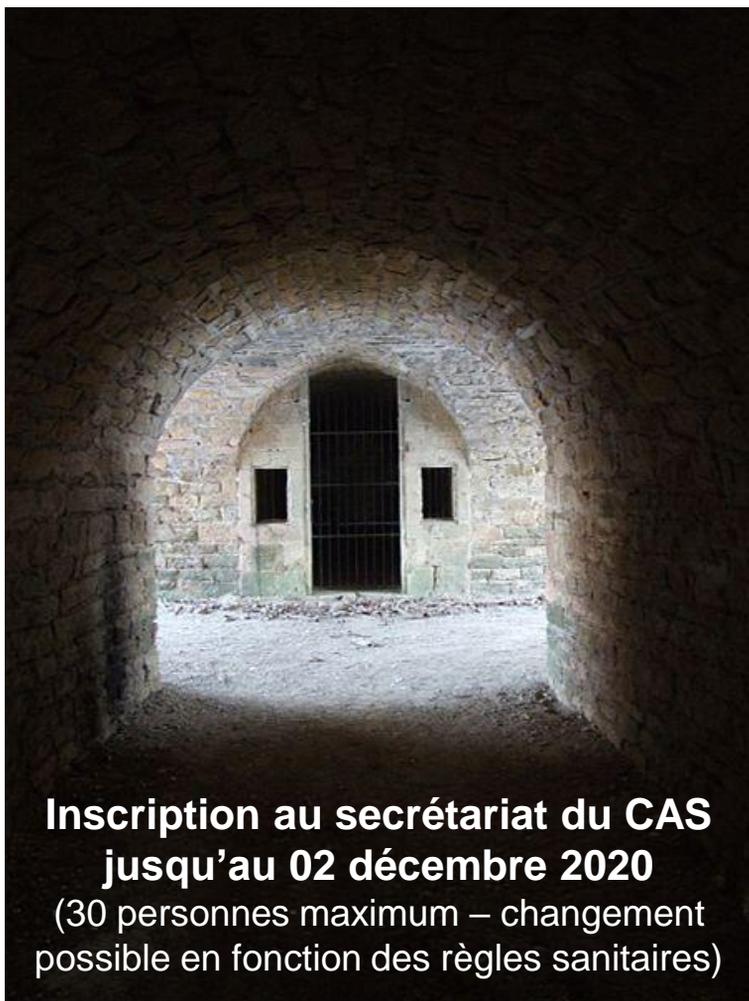
Tarifs Ext : 9 €/personne
2€ pour les enfants de 7 à 12 ans.

Rendez-vous à **19h30** sur le **parking**.

Un parcours de visite **éclairé par des bougies**.

Pour clôturer cette visite, nous partagerons un **pot de convivialité**.

Chaussures de sport type baskets recommandées. Prévoir une petite lampe torche.
Port du masque obligatoire et respect de la distanciation sociale.



Partez à la découverte des paysages rouge et or du Haut-Jura pendant l'automne !

Envie d'évasion ? De vous promener
dans un environnement relaxant ?
Séjournes au cœur du Parc Naturel du
Haut-Jura, aux Rousses.

Le Chalet « Le Joyeux Logis » vous
accueille pour un moment de détente
loin du stress de la ville !



*Privatisation du chalet
dès 40 personnes*

Service à l'assiette

*Paniers repas pour
vos pique-niques*

Draps fournis

Pour plus d'informations, contactez-nous au 03.80.88.88.94
ou par mail à secretariat2@cas-agglodijonnaise.fr

Cuisine familiale

*Bar et carte de vins à
disposition*

Respect de l'environnement

Info

**MARCHE NORDIQUE DIJON ET SA RÉGION SAISON 2020/2021
ENCORE QUELQUES PLACES DISPONIBLES !**

Tous les jeudis à 9h à partir du 10 septembre 2020

Tarif CAS : 135€

Tarif EXT : 180€

Réglable en 3 fois.

Inclus : assurance et cours

Marche encadrée par une équipe de professionnels diplômés, matériel fourni.

Pour + d'infos, contacter Bernadette REY au 06.71.66.04.61

Avec le , bénéficiez de tarifs réduits sur les parcs d'attractions...



22 € l'entrée*
Gratuit < 1 mètre



3-12 ans : 6,50 € l'entrée
Adultes : 9 € l'entrée
Gratuit pour les moins de 3 ans



35 € l'entrée*
(Ce billet ne donne pas accès au parc aquatique Rulantica)
Gratuit pour les moins de 4 ans



*Conditions de vente billetterie Nigloland et Europa Park :

- Prix valable uniquement pour les Collectivités et Organismes 100% CAS et retraités adhérents;
 - Pour les collectivités et organismes CAS / CNAS : +2€ sur le prix affiché;
- Pour la ville de Dijon, CCAS Dijon et Dijon Métropole, les billets sont à acheter auprès du CNAS.

...et faites des économies sur vos achats du quotidien !

 **CARTES CARREFOUR**
Profitez de 6% de réduction sur vos courses !

47 € la carte de 50 €
94 € la carte de 100 €

Sans limite d'achat



Le CAS vous remercie de bien vouloir vous assurer de vos capacités de remboursement avant de vous engager dans un crédit.



Nouveauté 2020 : tarif négocié pour les adhérents du CAS

Le Crédit municipal de Dijon est un établissement public communal de crédit et d'aide sociale, créé par la Ville de Dijon en 1822.

Service public administratif, il est le seul établissement à Dijon à proposer le prêt sur gage, dispositif permettant à tous d'obtenir immédiatement un prêt en contrepartie du dépôt d'un objet de valeur et sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Bijoux, montres, maroquinerie, objets d'art mais aussi grands crus ou véhicules anciens... venez nous rencontrer et faire expertiser gratuitement vos biens !

Vous pourrez également découvrir la "vente requise", qui permet à tous de mettre en vente aux enchères un objet (après un délai de 3 mois et à votre demande expresse)

Adhérents du CAS, le Crédit municipal de Dijon vous propose un tarif exclusif !

Besoin de trésorerie ? Sur présentation de votre carte d'adhérent, le Crédit municipal de Dijon vous proposera une diminution de 1% du taux d'intérêt !

Vous voulez vendre un objet ? Le Crédit municipal de Dijon vous propose une réduction de 50% des frais de mise en vente !

SIMPLE, IMMÉDIAT ET OUVERT À TOUS

obtenez un prêt sur gage en déposant un objet de valeur

GRANDS CRUS | BIJOUX | OBJETS D'ART | MAROQUINERIE
OBJETS D'ART | VÉHICULES DE COLLECTION



CRÉDIT MUNICIPAL DE DIJON
1 place du 30 octobre et de la Légion d'Honneur
37 - 21078 Dijon cedex
TÉL. 03 80 77 54 50 / courriel : gages@cmidj.fr



TER Gare Porte-Neuve Arrêt 30 Octobre
Ouvert du lundi au vendredi de 8h15 à 11h30 et de 13h15 à 17h00

www.creditmunicipal-dijon.fr

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.